

## **IRISbox vous facilite la vie**

IRISbox est le guichet électronique lancé par la Région de Bruxelles-Capitale. Accessible à l'adresse [www.irisbox.brussels](http://www.irisbox.brussels), il permet à tous les citoyens belges et étrangers ainsi qu'aux entreprises de faire leurs démarches administratives en ligne sans se déplacer. Facile à utiliser, entièrement sécurisé et disponible 24h/24, 7j/7, il rassemble plus de 350 formulaires !

### **Quelques nouveautés IRISbox**

Désormais, en plus d'être accessible depuis un ordinateur, IRISbox est adapté aux tablettes. Il est possible de se connecter via quatre moyens d'identifications différents (lecteur de carte d'identité avec ou sans fil, token et via une application mobile, comme pour remplir sa déclaration d'impôts sur Tax-on-Web par exemple).

### **Comment l'utiliser ?**

1. Rendez-vous sur [www.irisbox.brussels](http://www.irisbox.brussels).
2. Identifiez-vous à l'aide d'un lecteur de carte d'identité avec ou sans fil, d'un token (carte de code d'accès personnel à demander via <https://iamapps.belgium.be>) ou d'un smartphone.
3. Sélectionnez vos documents.
4. Une fois la demande envoyée à l'administration, celle-ci est traitée et le document est envoyé par la poste.

Les habitués du shopping en ligne ne seront pas dépaysés !

### **Avec IRISbox, en avant la smart city !**

Brussels Smart City a pour but de faire de la Région Bruxelles-Capitale une ville intelligente. Celle-ci tend à multiplier les idées et les projets concrets avec un objectif central : favoriser la qualité de vie pour tous les citoyens, visiteurs, travailleurs ou encore entreprises. La région suit une stratégie bien définie ([www.smartcity.brussels](http://www.smartcity.brussels)) qui veille à faire de la capitale de l'Europe, une capitale numérique.

La « *smart city* » vise à intégrer de nouvelles technologies dans la vie quotidienne et mise, en parallèle, sur la recherche et l'innovation.

Plus d'infos : [www.smartcity.brussels/le-projet](http://www.smartcity.brussels/le-projet)

Liste de documents disponibles en ligne dans votre commune :

- Certificat de composition de ménage
- Certificat de nationalité
- Certificat de résidence
- Certificat de résidence avec historique d'adresse
- Certificat de vie
- Demande de carte riverain
- Déclaration de changement d'adresse
- Dérogation individuelle – Pic de pollution
- Extrait d'acte de divorce
- Extrait d'acte de décès
- Extrait d'acte de mariage
- Extrait d'acte de naissance
- Extrait du casier judiciaire